

Certificats Electroniques



◆ Le service proposé par le Centre de Gestion :

Dans le cadre de la dématérialisation de la transmission de leurs actes au Contrôle de Légalité (ACTES) ou des procédures de Marchés-publics, les collectivités peuvent être amenées à s'équiper de **certificats d'authentification ou de signature électronique**.

Pour réduire les coûts d'acquisition et simplifier les formalités de souscription de ces certificats, le Centre de Gestion a négocié **un prix d'achat groupé** et pris la compétence d'**Autorité d'Enregistrement Déléguée** (AED), auprès du Tiers de Confiance Chambersign, en partenariat avec la C.C.I. de Montauban.

A ce titre :

- il prépare avec la collectivité les formalités de souscription,
- il assure la fourniture (**à prix coutant**) de certificats de **classe 3**,
- il délivre (' face à face ') et installe les certificats **sur site**,
- il assure la formation et l'assistance des utilisateurs.

[Contactez le Pôle Informatique](#) pour plus de précisions.

◆ La presse en parle ...

- [La Lettre du Cadre Territorial du 14/01/2009](#)
- [Le Monde Informatique du 26/11/2008](#)
- [Secteurpublic.fr du 20/11/2008](#)